

TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Manuel du candidat

TCF pour l'accès à la nationalité française



© CIEP – Centre international d'études pédagogiques

1

® TCF 241013-1245





© CIEP – Centre international d'études pédagogiques

® TCF 241013-1245



SOMMAIRE

« TCF pour l'accès à la nationalité française » : présentation générale.....	5
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : description générale	7
• Épreuves obligatoires.....	7
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : niveaux évalués.....	8
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : qui peut s'y présenter ?	10
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : où peut-on le présenter ?	11
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : les résultats	12
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : l'attestation	14
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : la préparation.....	15
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : les différentes épreuves	16
• Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, 30 min.....	16
• Épreuve obligatoire d'expression orale : 15 min.....	17
TCF : exemples d'épreuves	18
• Épreuve obligatoire de compréhension orale	18
« TCF pour l'accès à la nationalité française » : la feuille de réponses.....	23
Questions fréquemment posées.....	24
• Par qui le « TCF pour l'accès à la nationalité française » est-il reconnu ?.....	24
• Quelle est la durée du test ?	24
• Comment l'épreuve de compréhension orale du « TCF pour l'accès à la nationalité française » est-elle corrigée ?.....	24
• Comment l'épreuve d'expression orale est-elle corrigée ?	25
• Combien de fois peut-on se présenter au « TCF pour l'accès à la nationalité française » ?	25
• Peut-on consulter des documents le jour du test ?	25



- Y a-t-il des modalités particulières de passation du « TCF pour l'accès à la nationalité française » pour les personnes handicapées ?25
- Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ?26
- Les résultats sont-ils fiables ?26
- Comment sont calculés les scores figurant sur l'attestation ?26
- Peut-on demander une nouvelle correction une fois l'attestation remise ?27
- Quel niveau en français doit-on avoir pour présenter le « TCF pour l'accès à la nationalité française » ?27
- Quand reçoit-on les résultats ?28
- Quelle est la validité des notes obtenues au test ?28
- Quel niveau dois-je obtenir pour que mon attestation puisse être jointe à mon dossier de demande d'acquisition de la nationalité française ?.....28
- Corrigés des épreuves obligatoires 29
- Pour toute information complémentaire..... 30



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : présentation générale

Le Test de connaissance du français pour l'accès à la nationalité française, « TCF pour l'accès à la nationalité française », est un **test de niveau linguistique** en français répondant aux dispositions du décret du 11 octobre 2011 du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à l'acquisition de la nationalité française. Les personnes qui souhaitent acquérir la nationalité française par naturalisation ou par mariage pourront justifier de leur niveau de connaissance du français en présentant une attestation du « TCF pour l'accès à la nationalité française ».

Le « TCF pour l'accès à la nationalité française » comprend **deux épreuves**.

Il évalue les compétences en français langue générale des candidats non francophones en **compréhension orale et en production orale**. Le « TCF pour l'accès à la nationalité française » se présente sous la forme de 30 questions à choix multiple pour la compréhension orale, chaque question n'ayant qu'une seule réponse correcte et de 6 questions pour la production orale, organisées par niveau de difficulté progressif, conformément aux repères donnés par le *Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation en langues*.

Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une **attestation de niveau**.

La conception du TCF repose sur une méthodologie rigoureusement scientifique : il s'agit d'un test standardisé, calibré et étalonné. Tout au long des sessions et quelle que soit la version du test, les résultats restent comparables et assurent un positionnement fiable des candidats sur une échelle de six niveaux de connaissance allant de « élémentaire » (A1) à « supérieur avancé » (C2). Ces niveaux correspondent à ceux qui ont été définis par le Conseil de l'Europe dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.



Depuis le 11 octobre 2011, le « TCF pour l'accès à la nationalité française » est accrédité par les autorités françaises afin d'évaluer le niveau de connaissance du français oral exigé dans le cadre de la constitution d'un dossier de demande d'acquisition de la nationalité française par naturalisation ou par mariage et fixé au niveau B1 minimum.

Le « TCF pour l'accès à la nationalité française » est élaboré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national du ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le CIEP est internationalement reconnu pour son expertise dans le domaine de l'évaluation des apprentissages et des compétences en langues. À ce titre, il est membre du groupe ALTE (Association des centres d'évaluation en langues en Europe) qui regroupe les certifications européennes alignées sur les niveaux du Conseil de l'Europe et élaborées dans le respect des exigences de qualité.

Le TCF dispose depuis 2003 d'un certificat de qualité Norme ISO 9001, version 2000, pour son système d'exploitation.



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : description générale

Deux épreuves obligatoires

- Compréhension orale
- Expression orale

• Épreuves obligatoires

Compréhension orale (30 questions)
épreuve collective

Durée :
30 minutes

Expression orale (6 questions)
épreuve individuelle

Durée :
15 minutes

Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive, en partant du niveau élémentaire pour arriver au niveau expérimenté.



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : niveaux évalués

Le TCF évalue six niveaux de connaissance du français, définis en référence au *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe (Division des Politiques linguistiques, Strasbourg, 2000 ; éditions Didier, Paris, 2001). Dans un souci de lisibilité, les appellations de ces niveaux ont été simplifiées.

C2	Supérieur avancé Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes.
C1	Supérieur Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes.



B2	<p>Intermédiaire avancé Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.</p>
B1	<p>Intermédiaire Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.</p>
A2	<p>Élémentaire avancé Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.</p>
A1	<p>Élémentaire Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.</p>



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : qui peut s'y présenter ?

Toute personne ayant besoin de certifier son niveau de français **dans le cadre d'une demande d'acquisition de la nationalité française par naturalisation ou par mariage** afin de faire valider, de façon **simple, fiable et rapide**, ses connaissances et ses compétences en français oral.

Toutefois, selon les nouvelles dispositions de la circulaire du 16 octobre 2012, les personnes de plus de 65 ans peuvent demander une dispense exceptionnelle de test auprès des services de la préfecture (raisons de santé ou autres situations particulières). Seuls ces services de préfecture sont habilités à délivrer une dispense.



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : où peut-on le présenter ?



On peut présenter le TCF dans tous les centres de passation agréés répartis dans de nombreux pays du monde.

Le [centre agréé TCF](#) le plus proche de votre domicile peut vous renseigner sur :

Les dates des sessions

Le lieu de la passation des épreuves

La procédure d'inscription

Le tarif

En cliquant sur le lien [\[http://www.ciep.fr/tcf-anf/index.php\]](http://www.ciep.fr/tcf-anf/index.php) vous obtiendrez la liste des centres agréés TCF qui organisent des sessions TCF pour l'accès à la nationalité française.



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : les résultats

Le TCF pour l'accès à la nationalité française situe le candidat d' l'un des 6 niveaux définis par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (cf. pages 9 et 10).

Pour que l'attestation soit acceptée par les services des préfectures il faut que le candidat se situe au minimum au niveau B1 dans les deux compétences évaluées : compréhension orale et d'expression orale. Il doit atteindre le score minimal de 300 points en compréhension orale et obtenir la note minimale de 6 en expression orale.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- Le score de la compréhension orale assorti d'une indication de niveau.

Élémentaire	Élémentaire avancé	Intermédiaire	Intermédiaire avancé	Supérieur	Supérieur avancé
100 à 199 points	200 à 299 points	300 à 399 points	400 à 499 points	500 à 599 points	600 à 699 points
A1	A2	B1	B2	C1	C2

- Une note sur 20 points pour l'épreuve d'expression orale.

Les attestations originales du TCF pour l'accès à la nationalité française sont envoyées aux centres agréés dans un délai maximum de 20 jours ouvrés (hors week-ends et jours fériés) à compter de la date de réception du matériel de session envoyé par le centre au CIEP. Aucun résultat n'est envoyé individuellement au candidat.



Le candidat doit récupérer son attestation originale auprès de son centre de passation qui la lui remettra au vu d'une pièce d'identité.

Les résultats obtenus sont valables deux ans. Il est possible de présenter le TCF pour l'accès à la nationalité française plusieurs fois, avec un intervalle de 60 jours minimum entre deux passations. Chaque nouvelle passation comporte obligatoirement les deux épreuves de compréhension et d'expression orales. Il n'y a pas de possibilité de report de point ou de note d'une passation à l'autre.



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : l'attestation

Au recto : le centre de passation, la date de la session, les informations concernant le candidat et ses résultats.
 Au verso : les grilles de niveaux et d'interprétation des scores.

Centre international d'études pédagogiques
 Centre International d'Études Pédagogiques

Attestation

TCF pour l'accès à la nationalité française
 Test de connaissance du français pour l'accès à la nationalité française

Centre : Paris, France (session)
 Date de la session : 10 novembre 2010

Nom : [blanc]
 Prénom(s) : [blanc]
 Code candidat : [blanc]

Date de naissance : [blanc] / [blanc] / [blanc] Pays de naissance : [blanc]
 Nationalité : [blanc] Langue usuelle : [blanc]

Résultats aux épreuves

Épreuves obligatoires	Score	Niveau CEFR	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Compréhension orale	200	B1						
Expression orale	17	C1						

N° de l'attestation : [blanc] Signature du candidat : [blanc] Le directeur du CIEP : François FÉRET

Expire le : 10 novembre 2011

1, Avenue Léo-Joussieu - 92018 Stains cedex - France
 Téléphone : 33 (0)1 43 37 80 80
 Télécopie : 33 (0)1 43 37 81 80
 Courriel : tcf@ciep.fr
 Site internet : http://www.ciep.fr/

GRILLE DE NIVEAUX - INTERPRÉTATION DES NOTES

Niveau	Compétences orales	Éléments de la langue	Compétences écrites	Éléments écrits
B2	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.
B1	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.
A2	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.
A1	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.	Comprend les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants. Peut comprendre les documents les plus importants de la vie courante et les documents officiels les plus importants.

Niveau A1 : Éléments oraux - Niveau A2 : Éléments écrits - Niveau B1 : Intermédiaire
 Niveau B2 : Intermédiaire avancé - Niveau C1 : Supérieur - Niveau C2 : Supérieur avancé

Ces grilles de niveaux sont extraites du Cadre européen commun de référence pour les langues - apprentissage, enseignement, évaluation. © Conseil de l'Europe, Strasbourg, France 2001.



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : la préparation

Les épreuves du « TCF pour l'accès à la nationalité française » ne requièrent pas de préparation spécifique mais il est recommandé aux candidats de se familiariser avec le déroulement de l'épreuve, les consignes et les items de la partie compréhension orale.

- Bibliographie :
 - Les exemples d'items à consulter sur le site du CIEP et dans le présent manuel ;
 - Le [guide officiel d'entraînement au TCF](#), publié par les [Éditions Didier](#) ;
 - [Le Nouvel Entraînez-vous](#) - 250 activités - TCF - Clé International ;
 - [Test de connaissance du français](#) - publié par Belin ;
 - [Réussir le TCF](#) - publié par les éditions de l'École Polytechnique ;
 - [Réussir le TCF pour l'accès à la nationalité française](#), Éditions Didier, 2013.

- Sitographie :
 - Le [site de TV5MONDE](#): les 15 premières questions des séries d'entraînement ;
 - L'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF sur le [site de RFI](#) ;
 - Le [site internet des Editions Didier](#).



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : les différentes épreuves

Les items de compréhension orale du TCF pour l'accès à la nationalité française sont toujours originaux. Ils se présentent tous sous la forme de QCM et sont au nombre de 30.

- **Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, 30 min.**

Ces questions permettent d'évaluer les capacités du candidat à comprendre le français parlé et en particulier :

- des mots et des expressions courantes dans des situations de communication quotidiennes (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.) ;
- l'essentiel de messages et d'annonces publiques ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision ayant trait à l'actualité ou sur des sujets personnels, professionnels ou éducationnels ;
- des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits ;
- tout genre de discours prononcé à un débit standard.



• Épreuve obligatoire d'expression orale : 15 min

Entretien avec le jury, sans préparation. Six questions de difficulté croissante.

- décrire son environnement proche (niveau A1) ;
- décrire des personnes, parler de ses conditions de vie, de son activité professionnelle ou académique actuelle ou récente (niveau A2) ;
- poser des questions, rechercher des informations précises (niveau B1) ;
- donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, exprimer son accord et son désaccord (niveau B2) ;
- présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte (niveau C1) ;
- présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure (niveau C2).



TCF : exemples d'épreuves

- Épreuve obligatoire de compréhension orale

Exemple 1 : consigne

Écoutez les 4 propositions. Choisissez celle qui correspond à l'image et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Sur le livret vous voyez un dessin

Vous entendez 4 choix de réponse

Cochez sur la feuille de réponses la case qui correspond à la réponse que vous avez choisie



- A Allez vous coucher rapidement.
- B Finissez vos exercices de français.
- C Regardez la télévision maintenant.
- D Venez manger tout de suite.

- A
- B
- C
- D

Exemple 2 : consigne

Écoutez la question et les 4 réponses. Choisissez la réponse qui correspond le mieux à la question et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez une question et 4 choix de réponse:

Cochez sur la feuille de réponses la case qui correspond à la réponse que vous avez choisie

Pardon, Mademoiselle, combien elle fait la robe rouge, celle-là, là-bas ?

- A. C'est une taille 42.
- B. Elle coûte pas cher.
- C. Non, c'est celle-ci.
- D. Oui, elle est rouge.

- A
- B
- C
- D



Exemple 3 : consigne

Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez un document sonore (ici un dialogue) et une question

- Vous réglez comment ?
- Par chèque.
- Je suis désolé, mais nous ne les acceptons plus. Cependant, nous acceptons toutes les cartes bancaires et les règlements en espèces.
- Oui, mais j'ai laissé ma carte à la maison et je n'ai pas assez de liquide.
- Bon, d'accord, mais c'est vraiment exceptionnel !

Comment le client va-t-il payer ses achats ?

Sur le livret vous lisez 4 choix de réponse

- A En espèces.
- B Par carte bancaire.
- C Par carte de crédit.
- D Par chèque.

Cochez sur la feuille de réponses la case qui correspond à la réponse que vous avez choisie

- A
- B
- C
- D

Exemple 4 : consigne

Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.



Vous entendez un document sonore (ici un extrait d'une émission de radio) et une question

Sur le livret vous lisez 4 choix de réponse

Cochez sur la feuille de réponses la case qui correspond à la réponse que vous avez choisie :



A en croire les agences de voyage, les Français qui voudraient voyager à l'étranger délaissent les destinations classiques. Ils privilégient des pays jusqu'alors peu visités. Par ailleurs, les difficultés économiques ne les freinent plus. Le président du Syndicat national des agences de voyages, prévoit une augmentation d'au moins 10% du nombre de ces départs, après la baisse importante constatée par le Ministère du Tourisme l'année dernière. Le président de l'Association des tours note de son côté une hausse appréciable des ventes de voyages à forfait cet hiver, à opposer aux mauvais résultats de la même saison l'année précédente. Enfin, Choisy - Tour, le premier réseau d'agences de voyages, se dit très satisfait, avec une hausse très sensible du chiffre d'affaires pour la période de mars à juin, et beaucoup de forfaits lointains.
Selon le journaliste, quel comportement adoptent les Français qui partent en vacances à l'étranger?

- A. Ils délaissent les formules à forfait.
- B. Ils ont tendance à changer leur destination habituelle.
- C. Ils partent moins pour des raisons économiques.
- D. Ils préfèrent voyager en hiver qu'au printemps.

- A
- B
- C
- D



« TCF pour l'accès à la nationalité française » : la feuille de réponses



 Code Examen
 Au sein de


TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS
Pour l'accès à la nationalité française
 Épreuve de compréhension orale

NOM / PRÉNOM(S) _____

Date de naissance	DD / MM / AAAA	Nationalité	FR / AUTRES
Pays de naissance	FR / AUTRES	Langue maternelle	FRANÇAIS

A B C D	A B C D	A B C D	A B C D
1 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	21 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
6 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	30 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
7 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	23 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
8 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

OUVRE




« TCF pour l'accès à la nationalité française » :

Questions fréquemment posées

- **Par qui le « TCF pour l'accès à la nationalité française » est-il reconnu ?**

Le « TCF pour l'accès à la nationalité française » a été spécifiquement conçu pour répondre aux dispositions de l'accès à la nationalité française en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012 (décret n° 2011-1265 du 11 octobre 2011) et répond uniquement aux besoins des personnes postulant à la nationalité française par naturalisation ou par mariage.

- **Quelle est la durée du test ?**

30 minutes pour l'épreuve de compréhension orale et 15 minutes pour l'épreuve d'expression orale.

- **Comment l'épreuve de compréhension orale du « TCF pour l'accès à la nationalité française » est-elle corrigée ?**

La partie compréhension orale du TCF pour l'accès à la nationalité française est corrigée par scanner, donc de façon totalement objective. Les feuilles de réponses sont numérisées.



- **Comment l'épreuve d'expression orale est-elle corrigée ?**

L'épreuve d'expression orale est corrigée par des correcteurs formés et habilités par le CIEP à l'aide de barèmes standardisés. Une double correction est assurée pour chaque enregistrement d'expression orale.

- **Combien de fois peut-on se présenter au « TCF pour l'accès à la nationalité française » ?**

Autant de fois qu'on le souhaite à condition de respecter un délai de 60 jours entre deux passations.

- **Peut-on consulter des documents le jour du test ?**

Non, c'est strictement interdit, de même que l'utilisation d'un téléphone portable, d'un lecteur de musique, d'un agenda électronique ou de tout autre matériel.

- **Y a-t-il des modalités particulières de passation du « TCF pour l'accès à la nationalité française » pour les personnes handicapées ?**

Oui. Le candidat en situation de handicap se signale au centre de passation agréé au moment de son inscription et doit fournir un certificat médical, établissant de manière explicite la nature de son handicap ainsi que les recommandations du praticien pour la passation du test (tels que, par exemple, placement près des enceintes, écoute au casque, bénéfice d'un tiers-temps supplémentaire, assistance d'un secrétaire de séance choisi par le centre). Des instructions précises, pour chaque nature de handicap, sont données au chef de centre qui pourra ainsi prendre les mesures permettant au candidat de composer dans de bonnes conditions. Une version du TCF



en braille est à la disposition de tout centre signalant la candidature d'une personne non voyante.

- **Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ?**

Oui, c'est indispensable. Le document d'identité officiel doit obligatoirement comporter la signature et une photo permettant de l'identifier. En cas de non présentation de ces deux documents, le candidat n'est pas autorisé à entrer dans la salle d'examen.

- **Les résultats sont-ils fiables ?**

Oui, chaque item du « TCF pour l'accès à la nationalité française » a été pré-testé et a fait l'objet d'analyses psychométriques poussées qui permettent de rejeter tous les items présentant un biais. Chaque item est ensuite calibré pour permettre l'évaluation des compétences linguistiques et langagières du candidat à son juste niveau. Le « TCF pour l'accès à la nationalité française » est ainsi un instrument de mesure extrêmement fiable.

- **Comment sont calculés les scores figurant sur l'attestation ?**

Le score obtenu à l'épreuve de compréhension orale du TCF pour l'accès à la nationalité française et reporté sur l'attestation est déterminé à partir du score brut. Le score brut correspond au total des points obtenus c'est-à-dire au nombre d'items réussis (chaque bonne réponse étant notée 1 point). Ce score brut ne constitue pas une mesure en soi. La difficulté des items n'étant pas strictement identique d'une épreuve de compréhension orale à une autre, d'une partie du test à une autre, un barème est établi pour convertir le score brut en note calibrée (100 à 699) de manière à garantir une fidélité de l'évaluation des niveaux des candidats, quelle que soit la version du



« TCF pour l'accès à la nationalité française ». Cette conversion¹ tient compte de la difficulté des items et permet de situer les candidats sur l'un des six niveaux définis par le *Cadre européen commun de référence* et à l'intérieur de chacun d'eux.

- **Peut-on demander une nouvelle correction une fois l'attestation remise ?**

L'épreuve de compréhension orale étant corrigée par scanner, la correction ne peut changer d'une lecture à l'autre, il n'est donc pas possible de demander une seconde correction pour cette épreuve.

L'épreuve d'expression orale fait déjà l'objet d'une double correction systématique par les correcteurs du TCF formés et habilités au CIEP. Si le candidat souhaite néanmoins faire réévaluer sa production, il devra en formuler la demande motivée par écrit au centre de passation qui en informera le CIEP. En fonction de la demande et du degré d'urgence, cette prestation sera facturée (entre 20 et 80 euros).

- **Quel niveau en français doit-on avoir pour présenter le « TCF pour l'accès à la nationalité française » ?**

Le « TCF pour l'accès à la nationalité française » est un instrument de mesure des connaissances en français. C'est pourquoi aucun diplôme ni aucune préparation particulière ne sont nécessaires pour pouvoir le présenter.

¹ Les bornes entre les niveaux sont invariantes, le nombre d'items pour y parvenir, lui, varie en fonction de leur difficulté. C'est donc bien le score, exprimé par centaine (100 à 199, 200 à 299... jusque 699) qui détermine le niveau (A1, A2... jusqu'au niveau C2).



- **Quand reçoit-on les résultats ?**

Les résultats **sont uniquement envoyés au centre de passation** dans un délai de 20 jours ouvrés (hors week-ends et jours fériés) après réception des épreuves au CIEP.

- **Quelle est la validité des notes obtenues au test ?**

La validité des notes est de deux ans, à partir de la date de passation du test. Cette date de fin de validité est indiquée sur l'attestation remise au candidat.

- **Quel niveau dois-je obtenir pour que mon attestation puisse être jointe à mon dossier de demande d'acquisition de la nationalité française ?**

Votre attestation du « TCF pour l'accès à la nationalité française » vous sera demandée par les services de la préfecture chargés des dossiers de demande d'acquisition de la nationalité française. Le niveau minimum requis est **B1 (niveau 3)** qui est atteint quand le candidat obtient simultanément :

- un score de 300 points minimum pour l'épreuve de compréhension orale ;
- une note de 6/20 minimum pour l'épreuve d'expression orale.



Corrigés des épreuves obligatoires

Compréhension orale :

Exemple 1	D
Exemple 2	B
Exemple 3	D
Exemple 4	B



Pour toute information complémentaire

- Contactez le CIEP : tcf@ciep.fr
- Consultez notre site : <http://www.ciep.fr/tcf-anf/index.php>
- Contactez votre centre agréé http://www.ciep.fr/tcf-anf/annuaire_centres.php



© Centre international d'études pédagogiques CIEP-2011

La marque TCF ® ainsi que le logo TCF ® sont déposés à l'INPI, Institut national de la propriété industrielle.



© CIEP – Centre international d'études pédagogiques

30

© TCF 241013-1245

